

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLECROZE DU 8 décembre 2021**

Date de la convocation : 02 décembre 2021

Nombre de membres :

- . Elus : 14
- . Présents : 8 puis 9 (arrivée de Martine Fayaubost) puis 10 (arrivée de Brice Delahoche)
- . Votants : 10 puis 11 (arrivée de Martine Fayaubost)

Ordre du jour :

- 1 / Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 21/10/2021
- 2 / Autorisation donnée à M. le Maire pour signer la convention relative à l'expérimentation du compte financier unique : adoption de la M57
- 3 / Motion pour le service public de santé et pour le vote d'un Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale à la hauteur des enjeux
- 4/ Décision modificative budgétaire
- 5 / Modification des tarifs d'occupation du domaine public : terrasses
- 6 / Affaires diverses

Au vu de la situation sanitaire actuelle, M le Maire demande à chacun d'être en possession d'un pass sanitaire. Il s'avère que M. Vincent VAGH-WEINMANN, 4° adjoint n'est pas en possession d'un pass, ainsi qu'un administré qui souhaitait assister au Conseil Municipal en tant que public. Ces 2 personnes quittent la salle.

Membres élus présents : M. Rolland BALBIS, Mme Rose-Marie ESCARRAT, M. Pierre CONSTANS, Mme Michèle CREDOZ, M. Bertrand BUTIN, Mme Oana BRISCARU, Mme Isabelle MICHEL, M. Jean-Claude BASSE

Membre élue arrivée à 17 h 10 : Mme Martine FAYAUBOST
Membre élu arrivé à 17h 40 (procuration jusqu'à 17 h 40) : Brice DELAHOICHE

Absents excusés : M. Vincent VAGH-WEINMANN, Lydie BOTTACCHI, M. Jean-Jacques PEIRANO

Absents ayant donné procuration : M. Brice DELAHOICHE à Mme Oana BRISCARU ; Mme Jessie MACCIO à Mme Michèle CREDOZ.

Secrétaire de séance : M. Pierre CONSTANS

Point 1 – D 55 2021 : Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 21/10/2021

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

Point 2 - D 56 2021 : Autorisation donnée à M. le Maire pour signer la convention relative à l'expérimentation du compte financier unique : adoption de la M57

L'expérimentation du compte financier unique concerne le budget principal de la collectivité et nous sommes en commune test pour 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le compte financier unique sera préparé conjointement par l'ordonnateur et le comptable de la collectivité, dans le respect de leurs prérogatives respectives.

La transmission du compte financier unique au représentant de l'État aux fins de contrôle budgétaire sera effectuée par la collectivité par voie dématérialisée dans l'application Actes budgétaires.

Cette mise en œuvre nécessite une convention et il convient d'autoriser M le Maire à signer ladite convention.

Cette délibération est votée à l'unanimité.

Point 3 – D 57 2021 : Motion pour le service public de santé et pour le vote d'un Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale à la hauteur des enjeux

Le service public des urgences médicales de l'Hôpital de Draguignan est fermé de 20 h 30 à 8 h 30 depuis le 29 octobre 2021.

Il faut savoir que sur 22 postes de médecins urgentistes budgétés, seuls 5 sont pourvus.

Le conseil municipal doit se prononcer en faveur de cette motion. Cette motion est votée à l'unanimité des présents et des représentés.

Point 4 – D 58 2021 : décisions modificatives budgétaires

Il s'agit de mettre en concordance les écritures

Cette délibération est votée à l'unanimité des présents et des représentés

Point 5- D 59 2021 : Modification des tarifs d'occupation du domaine publics : terrasses

Afin de régulariser les terrasses, il est proposé de figer une surface à l'année, en prenant la surface estivale. Les tarifs seraient de 24 € / m² pour l'été et 12 € pour l'hiver. (Au prorata des mois : 7 mois période estivale et 5 mois période hivernale)

De plus, on réintègre les tarifs de caveau dans la grille des tarifs communaux.

Cette délibération est votée à l'unanimité des présents et des représentés

Point 6 : Affaires diverses